



Avertissement



CRUCIFÈRES

No 01 – 13 mai 2004

EN BREF :

- Une nouvelle avertisseuse au réseau crucifères.
- Gel : effets et prévention.
- Mouche du chou : elle est de retour!
- Vers gris : début d'activité.
- Altises et collemboles : premières observations signalées.
- Comment sont vos transplants?
- Projet cécidomyie du chou-fleur.

Il me fait plaisir de vous annoncer l'arrivée de Madame Mélissa Gagnon comme avertisseuse pour le réseau crucifères. Elle aura comme tâche de produire, à chaque semaine, les communiqués nécessaires au bon suivi de la production des crucifères du Québec favorisant ainsi la rationalisation de l'utilisation des pesticides.

Il est cependant bien entendu que Madame Gagnon ne remplace pas vos conseillers et conseillères en horticulture. Je vous demanderais donc de continuer à adresser vos questions et demandes de diagnostic à vos conseillers et conseillères en région.

À cause de circonstances incontrôlables, le réseau débute un peu tardivement cette année mais soyez assuré que vous aurez le service habituel au cours de la saison 2004.

Rémy Fortin, agronome
Coordonnateur du RAP

Salutations à tous les abonné(e)s du réseau crucifères,

Je suis heureuse de maintenant faire partie de l'équipe du Réseau d'avertissements phytosanitaires. Je tiens à remercier Madame Danielle Roy, agronome, pour l'appui qu'elle m'offre et l'aide qu'elle me donne. Je voudrais aussi remercier tous les collaborateurs du réseau qui ont déjà commencé à me faire part de leurs observations. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur de vos attentes et de la qualité à laquelle Madame Roy vous avait habitué! Je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne saison 2004!

Mélissa Gagnon, agronome
Avertisseuse crucifères

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**



GEL : EFFETS ET PRÉVENTION

Le gel a sévi la fin de semaine dernière dans plusieurs régions. La gravité des dégâts que subissent les cultures varie en fonction de plusieurs facteurs tels l'espèce, la variété, le stade physiologique ou végétatif, la vigueur de la plante, l'état du sol et la nature de la couverture végétale, l'intensité et la durée du gel, les conditions de dégel, la présence de nuages et de vent pendant le gel, l'utilisation de méthodes de protection, etc. Dans certains cas, le gel a fait mourir le point de croissance provoquant ainsi la perte de la dominance apicale. Ceci a pour effet de donner des plants borgnes ou de tuer les plants. Il faudra replanter ces champs. Dans d'autres cas, les plus vieilles feuilles ont blanchi ou brûlé mais le point de croissance a survécu. La récolte sera certainement retardée de quelques jours. De plus, il y a des risques que les variétés hâtives de choux-fleurs et de brocolis souffrent de désordres physiologiques telle l'apparition d'inflorescence prématurée. Parmi les mesures à préconiser pour éviter ou limiter les dégâts causés par le gel, on suggère de ne pas planter ou semer trop tôt en saison et d'irriguer par aspersion, à raison d'un très faible débit, pendant toute la période de gel. En refroidissant et en gelant, les gouttelettes d'eau libèrent de la chaleur, ce qui permet de protéger les plants.

MOUCHE DU CHOU : DE RETOUR!

Avec le début des semis et des plantations de crucifères arrive aussi le début de la saison de dépistage des œufs de la première génération de la mouche du chou. Pour l'instant, les observateurs d'une seule région nous ont signalé la présence d'œufs de mouche du chou. Et oui, vous l'avez deviné! C'est la même région que les années passées, les Basses-Laurentides. Les champs de chou et choux-fleurs infestés ont été plantés il y a environ deux semaines, sont orientés vers le sud et sont sur des sols assez légers et meubles. En deux jours, on est passé de l'observation de deux plants porteurs à celle de 15 à 50 % de plants porteurs. Les masses les plus importantes sont maintenant composées d'un peu plus d'une dizaine d'œufs. Le signal est donc lancé à toutes les régions, la ponte semble assez intense. Il faudra donc commencer le dépistage **très bientôt** pour être en mesure d'agir au bon moment!

Stratégie d'intervention

Soyez vigilants et observateurs! L'arrivée des œufs de la première génération de la mouche du chou coïncide souvent avec la floraison de la barbarée vulgaire. Une photo vous permettant de mieux identifier cette mauvaise herbe en fleurs est disponible sur le site suivant : <http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/arico/ph89-2.htm>. Cependant, le dépistage doit être fait pour vous confirmer le début de la ponte et vous aider dans vos prises de décisions quant aux traitements phytosanitaires à faire.

L'avertissement No 2 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf03/a02cru03.pdf>) du 8 mai 2003 vous indique toutes les informations utiles à un bon dépistage de la mouche du chou. Il est important de faire le dépistage deux fois par semaine, de fouiller délicatement le sol autour des plants jusqu'à une profondeur de 3 cm. Il est aussi possible que l'adulte pondre ses œufs près du collet des plants ou près du point de croissance. Les œufs sont blancs et mesurent environ 1 mm. Ils ressemblent à de petits grains de riz.

Comme les traitements phytosanitaires employés contre ce ravageur visent à réprimer les larves, il faut intervenir au moment de leur émergence, soit de 3 à 7 jours après la ponte. Les insecticides sont généralement plus efficaces sur les jeunes larves. Il ne faut pas oublier que les crucifères à racines tubéreuses doivent être protégées tout au long de la saison car les larves s'attaquent aux racines secondaires et creusent des galeries dans la racine principale, ce qui rend leur partie comestible invendable si les dégâts sont trop importants. Pour ces cultures, un premier insecticide est généralement appliqué dès le semis ou



peu de temps après. Pour le **rutabaga seulement**, vous pouvez encore utiliser cette année le COUNTER 15 G (Terbufos). Cette matière active est en fin d'homologation et la date de la dernière application par les utilisateurs et producteurs agricoles acceptée est le 31 décembre 2004. Pour les autres crucifères, des traitements phytosanitaires pourront être faits si le stade et le type de culture ainsi que la présence de mouche du chou le justifient. Le **Répertoire 2004-2005, Traitements de protection des cultures du CRAAQ** dresse la liste des insecticides homologués contre la mouche du chou dans les crucifères. Pour vous le procurer, vous pouvez appeler au (418) 523-5411 ou 1-888-535-2537 ou le commander sur le site Web suivant : <http://www.craaq.qc.ca/>.

Il n'y a pas de seuil d'intervention officiel utilisé au Québec pour réprimer les larves de la mouche du chou. Consultez votre conseiller ou conseillère horticole pour déterminer le moment d'intervention idéal selon votre situation.

VERS GRIS

Des feuilles grignotées par les vers gris ont été observées dans une plantation de choux chinois. Comme les températures se réchauffent, les vers gris devraient être de plus en plus actifs. Il faut donc commencer à rechercher les plants qui seraient coupés au niveau du sol ou dont les feuilles seraient grignotées par les vers gris. Ces ravageurs peuvent endommager les jeunes plantules fraîchement émergées du sol ou les transplants nouvellement mis en terre.

Dépistage

Lors de vos visites au champ, il est important de porter une attention particulière aux endroits suivants :

- Les bordures de champ.
- Les champs où il y avait beaucoup de mauvaises herbes l'an passé et où il y en a beaucoup cette année.
- Les champs où il y a des plants coupés ou dont le feuillage est grignoté.

Lorsque vous voyez des plants coupés ou du feuillage grignoté, vous pouvez retrouver les vers gris recourbés sur eux-mêmes en fouillant dans le sol à une profondeur de 5 cm autour des plantules affectées.

Stratégie d'intervention

En Ontario, on suggère d'intervenir pour la majorité des jeunes plantules de légumes lorsque 5 % des plants sont infestés. Il est aussi possible de faire des traitements localisés lorsque les dégâts sont limités à une zone en bordure du champ ou à une petite parcelle.

Comme les insecticides homologués contre les vers gris ont tendance à se dégrader rapidement sous l'effet du soleil et que la plupart de ces ravageurs ont l'habitude de s'enfoncer dans le sol pendant la journée et remonter le soir pour s'alimenter, il est préférable de faire les traitements en début de soirée ou avant le lever du soleil lorsque la température est supérieure à 10 °C. Les vers gris pouvant être très voraces, il faut intervenir rapidement lorsque les dommages commencent.

Une liste d'insecticides homologués pour réprimer les vers gris (noctuelles) dans les cultures de crucifères est disponible dans le Répertoire 2004-2005, Traitements de protection des cultures du CRAAQ. Suivez les indications sur les étiquettes des insecticides homologués pour plus de détails quant aux espèces de vers gris réprimés, aux doses, aux délais avant la récolte, etc.

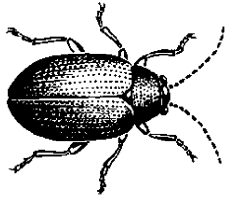


ALTISES ET COLLEMBOLS

Des observations d'altises dans des champs de crucifères transplantées des Basses-Laurentides ont été rapportées le 7 mai. Depuis, des altises et des collemboles ainsi que leurs dommages ont été observés dans d'autres régions.

Dépistage et seuil d'intervention

L'altise est un insecte noir d'environ 2 à 3 mm tandis que le collembole est grisâtre et mesure à peine 1 mm. Ces petits insectes sautent lorsqu'ils sont dérangés. Ils se nourrissent sur les cotylédons et sur les feuilles et les trous qu'ils font ont de 1 à 5 mm de diamètre. Voici des images de l'altise des crucifères :



altise des crucifères



altise des crucifères (grandeur réelle)

Le dépistage des altises se fait en s'approchant délicatement des plants à inspecter. Vous pouvez dépister 25 plants répartis au hasard dans le champ. Le seuil d'intervention est de une altise par plant dépisté jusqu'au stade 6 feuilles de la plante. Après le stade 6 feuilles, les dommages de l'altise ne nuisent généralement plus aux plants. Par contre, attention aux crucifères qui seront vendus avec leurs feuilles; les dommages d'altises pourraient les rendre invendables.

Une liste d'insecticides homologués pour réprimer les altises dans les cultures de crucifères est disponible dans le Répertoire 2004-2005, Traitements de protection des cultures du CRAAQ. Les indications sur les étiquettes des insecticides homologués vous pourront vous donner plus de détails.

TRANSPLANTS

Certains transplants de crucifères en serre montrent des signes de maladies telles la nervation noire, la tache bactérienne, la fonte des semis et l'alternariose. Si vous observez des taches suspectes ou tout autre problème sur vos transplants, n'hésitez pas à consulter vos conseillers ou conseillères horticoles. **La prévention est toujours préférable!**

PROJET CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Un projet portant sur la cécidomyie du chou-fleur sera réalisé durant la saison 2004. Des parcelles seront implantées cette semaine dans deux sites : le premier est une culture conventionnelle de crucifères et le deuxième est biologique. Deux types de pièges seront installés, ils permettront de dépister ce nouveau ravageur. Nous vous tiendrons au courant du déroulement de ce projet.



Mise en garde

Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai avant la récolte sont particulièrement importants. Si vous ne respectez pas ces règles, il y a de forts risques que les quantités de résidus de pesticides présents dans vos légumes dépasseront les normes prescrites.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome
Avertisseuse crucifères
Agro-Production Lanaudière inc.
741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0
Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874
Courriel : apl@pandore.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – crucifères – 13 mai 2004**

